

BRUXELLES PATRIMOINES



Avril 2018 | N° 026-027

Dossier **LES ATELIERS D'ARTISTES**

Varia L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'IRPA
ENTRETIENS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS MOMMEN

ENTRE ART ET ÉCONOMIE

PAULA DUMONT

HISTORIENNE DE L'ART, DIRECTION DES MONUMENTS ET SITES



Atelier avec espace d'habitation (photo de l'auteur, 2017).

À la fin du XX^e siècle, l'émotion suscitée par le sort des Ateliers Mommen, rue de la Charité 37 à Saint-Josse-ten-Noode, et l'écho que lui a réservé la presse, ont éveillé l'intérêt des chercheurs. Depuis 2001, des études sont menées dans diverses disciplines au sujet des anciens *Établissements Mommen*. Outre leur valeur architecturale, ils présentent un intérêt évident pour l'histoire de l'art, plus particulièrement pour la connaissance de la vie artistique bruxelloise. Ils forment, par ailleurs, un cas d'espèce intéressant dans l'histoire de l'atelier et de l'habitation d'artiste, avant tout en raison du programme de construction original

qui combinait des espaces de production et un commerce de matériel de peinture avec un complexe d'ateliers/de studios d'artistes. Des recherches plus avancées devraient bien entendu le confirmer, mais il semble s'agir d'une combinaison assez unique en son genre, tant dans un contexte national qu'international.

..... **COLONIE D'ARTISTES, MÉCÉNAT OU BON PLAN D'ENTREPRISE ?**

Différentes études, entre autres de la correspondance entre artistes et membres de la famille Mommen,

indiquent que les motivations du maître d'ouvrage, Félix Mommen, étaient au premier chef commerciales¹.

Le concept des *Établissements Mommen* va toutefois plus loin que la simple offre de logement. Il s'agissait avant tout d'un commerce de matériel de peinture. Comme l'a montré Davy Depelchin, c'était un nouveau type de commerce spécialisé qui vit le jour dans plusieurs pays vers cette période². Mais c'est indubitablement l'interaction entre la location d'espaces d'atelier abordables et la vente de matériel de peinture qui a fait la réputation de la maison Mommen. C'était un

QUELQUES DATES CLÉS



Les façades en brique et châssis métalliques confient au site son caractère industriel [A. de Ville de Goyet, 2011 © BUP/BSE].

Maître d'ouvrage : Félix Mommen (1827-1914)

- **1874 – demande de permis de bâtir arch. Ernest Hendrickx (dossier Archives communales/TP n°1518)**

Deux demandes de permis de bâtir, la première pour un atelier de fabrication de colorants pour le travail du bois, à l'arrière du terrain, suivie cinq mois plus tard par une pour la construction d'une maison côté rue en style éclectique, avec un rez-de-chaussée commercial, un passage cocher séparé menant à une ruelle (*impasse de la Palette*) et une galerie vitrée faisant la liaison avec l'atelier à l'arrière.

- **1894 – Demande de permis de bâtir arch. Henri Van Massenhove (dossier Archives communales/TP n°1577)**

Demande de permis de bâtir pour l'extension avec plusieurs dépendances : des ateliers pour les différentes activités (salle des machines, ateliers de dorure,

fabrication de toiles, forge) des entrepôts, un hangar pour le séchage des toiles, des écuries, des bureaux et, à l'arrière du jardin, quelques ateliers d'artistes reliés à une maison néoclassique située rue du Marteau.

- **1910 – Demande de permis de bâtir arch. M. Deleuve (dossier Archives communales/TP n°8095)**

Transformation d'un entrepôt de bois en atelier pour la fabrication de toiles de grandes dimensions.

- **1922 – Demande de permis de bâtir arch. inconnu (dossier Archives communales/TP n°9855)**

Transformation de la façade côté rue : la vitrine à droite du magasin est remplacée par une porte.

- **1950 – Changement de nom : établissements De Wandel.** L'entreprise va, dorénavant, se consacrer à la fabrication d'écrans de cinéma.

- **1960 – Reprise de l'entreprise** par la famille Sabbe. Les bâtiments entourant la cour intérieure et donnant sur la rue du Marteau sont vendus à l'imprimerie *Lesigne*.

- **1980 – L'entreprise ferme** ses portes.

- **1988 – Création du Centre Mommen S.A.** par un promoteur immobilier qui reprend les ateliers avec les bâtiments de l'ancienne imprimerie *Lesigne*.

- **1990 – Premier projet** du Centre Mommen S.A. pour la construction de bureaux et d'espaces commerciaux, avec maintien et rénovation des ateliers/habitations d'artistes. Les riverains se mobilisent contre l'implantation de bureaux,

ce qui marque le début d'un combat de plusieurs années pour la conservation des ateliers comme ateliers/habitations d'artistes.

- **1992 – Classement définitif des ateliers** (extérieur et parties de l'intérieur), grâce auquel les bâtiments sont sauvegardés, mais pas leur affectation.

- **1992-2001 – Construction** des immeubles de bureau et **rénovation** de l'extérieur des ateliers.

- **2003 – Proposition** du Centre Mommen S.A. de céder les ateliers. **Création de l'asbl Ateliers Mommen** qui lance une campagne pour la préservation de l'affectation d'origine des ateliers et se met en quête de moyens pour acquérir les ateliers.

- **2005 – Création d'une Régie communale** autonome pour l'acquisition des ateliers (grâce à la combinaison de divers fonds publics) et leur gestion.

- **2009-2011 – Première série de travaux de restauration** de l'intérieur des ateliers, principalement des adaptations visant à améliorer le confort avec, comme principal défi, de trouver une solution pour améliorer la performance thermique tout en conservant les châssis d'origine à croisillons et simple vitrage (choix du placement d'une deuxième fenêtre du côté intérieur)¹.

NOTE

1. Le placement des fenêtres intérieures était prévu pour le deuxième trimestre de 2017. Les travaux n'avaient pas encore commencé au moment de la rédaction de cet article. Voir aussi le Dossier CRMS SJN-2.31 [Centre de documentation BUP].



Impasse de la Palette, le nom officiel de l'impasse qui mène depuis la rue au complexe d'ateliers artistes (photo de l'auteur, 2017).

excellent plan d'entreprise, avec un risque très bien calculé.

Dire que Félix Mommen avait d'emblée eu l'intention de développer son entreprise en un centre artistique nous paraît une hypothèse par trop romantique. Sans doute le succès de cette formule – dont témoignent également les différentes extensions du complexe – a-t-il eu un double effet. L'entreprise se trouvait en effet ainsi *de facto* au cœur même du monde artistique bruxellois. Parallèlement, son statut social croissant – concomitant avec son succès économique – devait permettre à la famille Mommen de se profiler comme des collectionneurs et des négociants en art. Des études futures doivent encore confirmer s'ils peuvent être considérés comme des mécènes ou des promoteurs d'art.

Les chercheurs utilisent souvent le terme de colonie d'artistes pour qualifier les *Établissements Mommen*. Le tout est de savoir si cette expression peut effectivement s'appliquer à cet endroit. Les colonies d'artistes se formaient généralement autour d'un mécène ou d'un mentor. Les artistes qui s'y établissaient adhéraient souvent à une même pensée artistique et le choix du lieu était souvent plein de sens. De nombreuses colonies d'artistes furent créées dans un environne-

ment champêtre, loin de la ville. Les artistes s'y retiraient pour y travailler et y vivre. Dans le cas de Mommen, les similitudes avec ces communautés sont plutôt minces.

Bien que Saint-Josse-ten-Noode, au même titre que la plupart des communes de la première couronne, présentait encore un caractère rural durant les dernières décennies du XIX^e siècle, la rue de la Charité était déjà, depuis les années 1830-1840, en grande partie construite. En outre, sa situation en bordure du Pentagone donnait à ses alentours un caractère urbain. Les artistes qui s'y sont établis ne voulaient donc manifestement pas fuir le contexte urbain.

Bram Wouters³ a fait des recherches sur les artistes qui ont loué un atelier chez Mommen. Il a constaté que seule une petite minorité d'entre eux étaient repris au registre de la population de la commune. Cela pourrait signifier qu'il s'agissait, pour la plupart d'entre eux, d'un simple espace de travail qui, s'ils y demeuraient de temps à autre, n'était certainement pas leur résidence principale. Il a constaté aussi une importante rotation. Il n'y avait de surcroît pas de conditions artistiques particulières et tous les courants y étaient représentés. La liste comprend des noms très célèbres à

côté de parfaits inconnus, ainsi que quelques artistes étrangers qui cherchaient probablement un atelier et un gîte provisoires. Il n'était donc pas question d'une réelle communauté de vie ou d'un « village d'artistes ». L'auteur mentionne également que certains locataires s'étaient vu proposer une « pension complète ».

Le seul personnage qui aurait éventuellement joué un rôle de mentor est le peintre Jean Portaels (1818-1895) qui a, pendant un temps, donné des cours dans l'atelier qu'il occupait. Certains de ses élèves louaient donc, eux aussi, un atelier dans le complexe. Wouters indique également que Portaels entretenait un lien étroit avec la famille Mommen. Mais on ignore s'il était question de courant de pensée artistique commun pour cette période.

Enfin, il y a eu, en 1910, la transformation d'un entrepôt qui devait permettre aux artistes de s'adonner à la peinture de panoramas, un genre populaire à l'époque.

Tous ces éléments portent donc à croire qu'il s'agissait d'une exploitation commerciale particulièrement intelligente plutôt qu'un projet visant à faciliter un projet artistique spécifique. Il est donc quelque peu surprenant que la location d'ateliers à des artistes en tant qu'activité commerciale ait survécu à toutes les réorientations et reprises du commerce. Leur subsistance ne sera vraiment menacée qu'à la fin des années 1980, lorsque le complexe suscite la convoitise d'un promoteur immobilier.

.....
**LES (ATELIERS D')
 ARTISTES COMME
 MONNAIE D'ÉCHANGE ?**

Tatiana Debroux a réalisé une intéressante analyse de la campagne

autour de la préservation des Ateliers Mommen⁴. Elle part du constat que les responsables politiques locaux en général s'étaient peu à peu rendu compte que la présence d'artistes pouvait constituer un important catalyseur dans le processus de revitalisation de certaines parties de la ville (avec la *gentrification* typique que cela entraîne). Certains ont alors procédé à une instrumentalisation de ce processus en concluant des accords de collaboration avec des collectifs d'artistes. Des moyens qui, autrement, seraient affectés au logement de classes socio-économiquement plus défavorisées, sont ainsi consacrés à des résidences d'artistes qui sont, eux aussi, économiquement faibles, mais qui représentent par ailleurs un important capital sociopolitique. L'avantage, en l'occurrence, c'est qu'il s'agit souvent de la conservation et de la réaffectation d'immeubles de valeur ou de sites bénéficiant de l'argument patrimonial. Le rôle de l'administration communale de Saint-Josse-ten-Noode a été remarquable à cet égard dans le cas des Ateliers Mommen. Dans toutes les négociations, la commune a fait valoir la conservation des ateliers comme une priorité. Le promoteur immobilier en a intelligemment tiré parti pour aboutir à la réalisation de son projet, contre l'avis d'autres groupes d'habitants, mais il a, par la suite, fait défaut pour un volet important de son accord : la rénovation proprement dite des ateliers.

C'est aujourd'hui la commune qui est propriétaire du complexe. La Régie communale autonome est chargée de l'entretien et des travaux de rénovation. Les 32 studios-ateliers ne sont pas tous occupés. Certains sont vides depuis des années. Quelques-uns sont utilisés exclusivement comme atelier. L'asbl Ateliers Mommen loue un bureau/espace de réunion ainsi

qu'un espace pour des événements artistiques. Le complexe abrite, par ailleurs, un théâtre, dont le fonctionnement est entièrement indépendant de celui de l'asbl. Enfin, il y a l'espace commercial côté rue qui est, lui aussi, inoccupé depuis un certain temps.

La campagne pour la conservation des ateliers et la création de l'asbl Ateliers Mommen, qui va de pair avec celle-ci, semble avoir conduit à ce que les artistes forment aujourd'hui un collectif, si pas sur le plan artistique, du moins en tant qu'association. Dans l'espace commun, le « Salon Mommen », ils organisent des expositions et d'autres activités artistiques. Les décisions concernant la gestion journalière et les activités communes sont prises par vote. Une dizaine d'artistes jouent un rôle actif dans le fonctionnement de l'asbl et défendent les intérêts des habitants auprès de la commune. Les candidats locataires doivent introduire un dossier qui est évalué sur des critères artistiques et financiers (limite de revenus). L'asbl et le conseil consultatif artistique de la commune évaluent les dossiers ensemble, mais en tant que propriétaire, la commune a une voix prépondérante dans l'attribution finale.

Il ressort toutefois d'une conversation avec quelques membres de l'asbl qu'il existe des tensions entre la commune et le collectif concernant la gestion quotidienne du site et les futurs travaux de rénovation. Par ailleurs, récemment, la commune a mis fin au contrat de location des espaces communs de l'asbl pour y aménager des maisons-ateliers supplémentaires et générer ainsi des revenus locatifs complémentaires⁵.

Ces tensions entre la commune et l'asbl soulèvent une série de questions par rapport à la réussite de

l'opération. Le maintien de l'ensemble dans sa fonction d'origine suffit-il réellement pour revaloriser le quartier ? N'est-il pas incohérent, dans cette optique, de transformer les espaces communs en ateliers supplémentaires ? Ne faudrait-il pas, au contraire, plutôt renforcer l'interaction entre les artistes et les autres habitants du quartier ? Trouver une affectation pertinente pour l'ancien espace commercial semble, dans ce sens, essentiel.

Traduit du néerlandais

NOTES

1. À cet égard, nous pouvons faire une comparaison avec les célèbres ateliers du *Bateau-Lavoir* parisiens, qui ont vu le jour lorsque le propriétaire décida de transformer un bâtiment existant datant de 1889 en un ensemble d'ateliers d'artistes (au départ appelé la *Maison du Trappeur*).
2. DEPELCHIN, D., « *The Mommen Company: A commercial animateur and facilitator of the 19th-century Brussels art scene* », in GODDEERIS, I. et GOLDMAN, N., eds., *Animateur d'art: Dealer, collector, critic, publisher...: The « animateur d'art » and his multiples roles. Pluridisciplinary research of these disregarded cultural mediators of the 19th and 20th centuries*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 2015, p. 19-31.
3. WOUTERS, B., *De etablisementen Mommen : een negentiende-eeuwse kunstenaarskolonie te Sint-Joost-ten-Node*, mémoire de fin d'études en Histoire de l'art et Archéologie, VUB, 2001-2002.
4. DEBROUX, T., « Renouveau d'espaces marginalisés : l'appel aux cités d'artistes Le Cheval Noir et les Ateliers Mommen à Bruxelles », in CHIGNIER-RIBOULON, F. (dir), *Architecture Symbolique et renouveau d'espaces marginalisés*, ENSACF-CERAMAC, Clermont-Ferrand, 2014, p. 109-129.
5. Le bail prend fin le 28 février 2018. En échange, la commune a offert à l'asbl la location de l'espace commercial du côté rue. L'asbl juge toutefois cet espace inadapté, en particulier pour l'organisation de ses activités et événements artistiques.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Lesecque, Griet Meyfroots,
Cecilia Paredes et Brigitte Vander
Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Julie Coppens et Griet Meyfroots

COORDINATION DU DOSSIER

Griet Meyfroots

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Marie Becuwe, Laurence Brogniez,
Marcel M. Celis, Victoire Chancel,
Tatiana Debroux, Paula Dumont,
Jacinthe Gigou, Coralie Jacques,
Harry Lelièvre, Judith Le Maire,
Isabelle Leroy, Gertjan Madalijns,
Dominique Marechal,
Griet Meyfroots, Christian Spapens,
Iwan Strauven, Linda Van Santvoort,
Francisca Vandepitte, Brigitte Vander
Bruggen, Tom Verhofstadt

TRADUCTION

Gitracom, Ubiqu Belgium NV/SA

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de
rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES

ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.brussels

REMERCIEMENTS

Cathy Clarisse, Chantal d'Udekem,
Anne Macebo, Mary Peterson,
Linda Van Santvoort, Menno de Boer

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Wajnne, directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/
Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites -
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et Sites de la
Région de Bruxelles-Capitale

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AML - Archives et Musée de la
Littérature, Bruxelles (Belgique)
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
BUP/BSE - Bruxelles Urbanisme et
Patrimoine/Brussel Stedenbouw en
Erfgoed
CIDEP - Centre d'Information, de
Documentation et d'Étude du Patrimoine
CIRB - Centre d'Informatique pour la
Région bruxelloise
CRMS - Commission royale des
Monuments et des Sites
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA - Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
MRBAB - Musées royaux des Beaux-
Arts de Belgique
MRAH - Musées royaux d'Art et
d'Histoire

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2018/6860/022

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La Forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

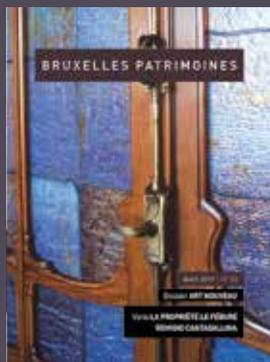
017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

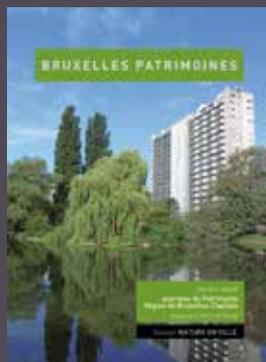
019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

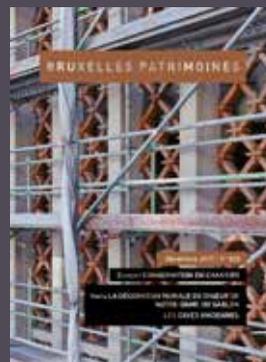
Derniers numéros



022 - Avril 2017
Art nouveau



023-024 - Septembre 2017
Nature en ville



025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

2018 
EUROPEAN YEAR
OF CULTURAL
HERITAGE
#EuropeForCulture



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL

20 €



ISBN 978-2-87584-163-6